



De 16 à  
29 ans

## ■ PRINCIPES GÉNÉRAUX

Entrées et sorties permanentes (on peut intégrer le dispositif tout au long de l'année)

Durée variable entre 35h et 10 mois

Accompagnement personnalisé et possibilité d'ateliers en groupe

Gratuit pour les bénéficiaires (financé par le ministère du travail)

## ■ PUBLIC

Le parcours d'accompagnement « Prépa Apprentissage » s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, n'ayant pas obtenu le niveau bac. Les bénéficiaires de cet accompagnement ne doivent être ni en emploi, ni en formation.

## ■ SUIVI

Les jeunes inscrits ont un référent formateur professionnel qui les accompagne dans la construction de leur projet et qui les conseille dans leurs démarches. Il s'assure de la cohérence du projet et des capacités de la personne et met en place les actions nécessaires à combler les lacunes et les difficultés rencontrées pour la signature d'un contrat d'apprentissage.

De plus, chaque jeune est parrainé par un professionnel, qui le rencontre plusieurs fois lors de son parcours afin d'échanger sur l'évolution de son projet et de le conseiller.

## ■ OBJECTIFS **S'insérer professionnellement par l'apprentissage**

Dispositif qui a pour objectif d'aider le jeune à :

- **Consolider** les compétences de base qui peuvent être insuffisantes pour bien démarrer son apprentissage ;
- **Conforter** les compétences relationnelles et le savoir-être professionnel pour réussir à signer un contrat en apprentissage et s'intégrer dans le monde professionnel ;
- **Rencontrer** les acteurs de la formation par apprentissage, entreprises et centre de formation ;
- **Mûrir** son projet professionnel pour prévenir la rupture du contrat d'apprentissage qui survient parfois durant les premières semaines.

## ■ STAGES

La préparation intégrera des périodes de mise en situation professionnelle.

**BUT** : Tester et/ou confirmer les compétences professionnelles, découvrir un secteur, faire ses premiers pas chez un futur maître d'apprentissage.

Prépa apprentissage  
(non scolaire)



De 16 à  
29 ans

## ■ DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement tient compte des éventuelles contraintes familiales, financières et/ou de mobilité. Un premier temps de positionnement permet d'identifier ces freins potentiels et de mettre en place des solutions alternatives.

Plusieurs étapes permettent ensuite d'accompagner chaque jeune dans la construction de son propre projet professionnel :

### • **Détermination du projet professionnel**

- Entretiens individuels avec le référent
- Tests d'orientation
- Réalisation d'un portefeuille de compétences
- Enquête(s) professionnelle(s)
- Identification des compétences à acquérir
- Visites d'entreprises

### • **Validation du projet professionnel**

- Evaluation de la faisabilité du projet
- Immersions en entreprises
- Modules de compétence clés
- Suivi du stagiaire en entreprises
- Bilan(s) de stage(s)
- Actualisation du portefeuille de compétences

### • **Recherche active de contrat**

- Bilan(s) de stage(s)
- Etude des compétences acquises et validation du portefeuille de compétences
- Recherche de nouvelles immersions en entreprises si nécessaire
- Accompagnement jusqu'à la signature d'un contrat

**Chaque accompagnement bénéficie de l'important réseau de professionnels des Maisons Familiales Rurales.**

## ■ POUR FINIR Suivi du jeune au cours des trois premiers mois de contrat d'apprentissage

Une fois le contrat d'apprentissage signé, le jeune pourra à tout moment faire appel à son référent « prépa apprentissage » si une médiation est nécessaire.

Prépa apprentissage  
(non scolaire)